



---

**CELEBRATIONS DU 59<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'AUTONOMIE ET  
DU 57<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU STATUT SPECIAL, SAMEDI 26  
FEVRIER PROCHAIN**

---

Aoste, jeudi 17 février 2005 - Le 59<sup>e</sup> anniversaire de l'Autonomie et le 57<sup>e</sup> anniversaire du Statut spécial seront célébrés samedi 26 février prochain, à Aoste.

La cérémonie officielle se tiendra à 19h, dans la salle des manifestations du Palais régional, avec les allocutions du président du Consortium des collectivités locales, Diego Empéreur, du président du Conseil de la Vallée, Ego Perron, du président de la Province autonome de Bolzano, Luis Durnwalder, et du président de la Région, Carlo Perrin.

A 21h, le Cinéma Théâtre Giacosa accueillera le « Concert pour l'autonomie », de l'Orchestre d'Harmonie du Val d'Aoste et du Chœur Arcova-Association régionale des chœurs de la Vallée d'Aoste, avec la participation du soprano Anna Pirozzi. La direction est confiée à Efisio Blanc et à Lino Blanchod.

Le programme du concert sera caractérisé par deux idées conductrices, qui le partagent idéalement en deux phases précises : d'un côté, le fil rouge du thème valdôtain, avec une série de pièces puisant dans les légendes, l'histoire et le paysage de notre région ; de l'autre, le répertoire mélodramatique du théâtre musical du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le même soir, toujours dans le cadre des célébrations pour l'Autonomie, la Saison culturelle 2004/2005 propose le « Concert du 26 février », un projet qui est né, il y a six ans, dans le but de valoriser les talents valdôtains. A partir de 21h, les groupes musicaux Viavondo, Phono '70, Spellbound, K-Way, Dead End Street, Da.Ri., War Nerve ainsi que les deux premiers placés pour le Concours « Arezzo Wave » monteront sur la scène du Palais de Saint-Vincent.



---

*« Soixante ans de liberté se sont écoulés – a souligné le président de la Région Carlo Perrin dans son message aux Valdôtains –. Soixante ans au cours desquels, notre peuple, qui sortait fortement affaibli de la guerre, a pu reprendre en main les rênes de son destin. En 1945, la reconquête de la liberté et la réaffirmation de notre identité devaient se fondre dans le système d'autonomie qui s'amorçait avec la promulgation du décret du lieutenant du Royaume, Humbert II de Savoie : en supprimant la province d'Aoste et en reconnaissant l'existence politique et administrative de la Vallée d'Aoste, il posait les fondements de notre future autonomie. Trois ans plus tard, l'Assemblée constituante adoptait la loi constitutionnelle portant notre Statut spécial. Soixante ans après la Libération de 1945 la célébration de la journée de l'autonomie et du Statut spécial nous invite – aujourd'hui plus que jamais, à l'heure où de nouvelles réformes constitutionnelles sont en cours – à ne pas oublier ce qu'a été, est et devra être l'objectif prioritaire de notre communauté : la défense et la promotion de l'autonomie, notre seule et véritable force. »*

0135  
SC/

**Source : Présidence de la Région – Bureau de presse Région autonome Vallée d'Aoste**